



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CATALOGUE DES FORMATIONS POLITIQUE DE LA VILLE

À destination
des agents de l'État

2021





Mise en pages : Citizen Press
Crédits photo : Noun Project, iStock, Freepik

SOMMAIRE

L'ESSENTIEL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Les fondamentaux de la politique de la ville – p. 5

LA QUALIFICATION DES DÉLÉGUÉS DU PRÉFET

- La formation « Prise de poste » – p. 6
- Les séminaires de formations thématiques – p. 7
- La formation « Les fondamentaux du renouvellement urbain » – p. 7

LES SUBVENTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

- Instruire un dossier de demande de subvention – p. 8
- Maîtriser les outils Dauphin-Gispro – p. 9
- Lire et comprendre les comptes d'un organisme – p. 10
- Maîtriser les outils de contrôle – p. 11

LES FORMATIONS THÉMATIQUES

- Valeurs de la République et laïcité – p. 13
- Formation prise en main de la plate-forme *La Grande équipe* – p. 13
- Le renouvellement urbain – p. 13
- Les webinaires de la politique de la ville et l'Etat s'engage pour les habitants de quartiers – p. 16

ET AUSSI...

- Le calendrier des formations – p. 17
- Les centres de ressources de la politique de la ville (CRPV) – p. 18
- Les Mooc du CNFPT – p. 18
- Les plates-formes régionales d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (PFRH) – p. 18

DES FORMATIONS À LA CARTE

Parcours de formation pour un délégué du préfet

- La formation « **Prise de poste** » en 2 modules :
 - les fondamentaux de la politique de la ville (p. 6)
 - la formation « Prise de poste » des délégués du préfet (p. 7)
- Les formations de l'École du renouvellement urbain :
 - les fondamentaux du renouvellement urbain (p. 8)
 - les modules de la formation « inter-acteurs » (p. 15)
- La formation « **Lire et comprendre les comptes sociaux d'un organisme** » (p. 11)
- La formation « **Valeurs de la République et laïcité** » (p. 13)
- Les webinaires (p. 17)
 - « Les rendez-vous de la politique de la ville »
 - « L'Etat s'engage pour les habitants de quartiers »

Parcours de formation pour un agent chargé d'instruire des demandes de subvention

- Les fondamentaux de la politique de la ville (p. 6)
- Instruire un dossier de demande de subvention (p. 9)
- Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro (p. 10)
- La formation « **Lire et comprendre les comptes sociaux d'un organisme** » (p. 11)
- La formation « **Valeurs de la République et laïcité** » (p. 13)
- Les webinaires (p. 17)
 - « Les rendez-vous de la politique de la ville »
 - « L'Etat s'engage pour les habitants de quartiers »

ANIMATION DES DÉLÉGUÉS DU PRÉFET

→ **LA PLATE-FORME MON ANCT**
Dans le cadre de l'animation du réseau des délégués du préfet, l'ANCT met à disposition de tous les délégués un espace numérique dédié sur la plate-forme *La Grande équipe*. Cet espace offre la possibilité d'échanger, d'accéder à l'actualité de la politique de la ville et aux ressources documentaires. Les délégués du préfet y trouveront également la fiche du Répertoire interministériel des métiers de l'État (RIME) et le support de communication sur leurs missions.

✉ Pour s'inscrire au groupe de travail
Envoyer un mail à l'adresse suivante :
grande.equipe@anct.gouv.fr

→ **LA RENCONTRE NATIONALE DES DÉLÉGUÉS DU PRÉFET**
Une fois par an, l'ANCT invite tous les délégués du préfet à se réunir pour échanger et travailler sur les grandes priorités de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Toutes les informations relatives à la prochaine programmation seront transmises via la plate-forme *Grande équipe*.

↓ À TÉLÉCHARGER

Circulaire du 21 avril 2017, relative aux missions, aux conditions d'exercice, aux modalités d'accompagnement et à la gestion administrative des délégués du préfet (voir article 3.1).



L'ESSENTIEL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Les fondamentaux de la politique de la ville

Cette formation permet d'acquérir les repères essentiels pour exercer dans le domaine de la politique de la ville et contribuer à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Elle aborde les grandes orientations, la gouvernance, les acteurs, les dispositifs et les principaux outils. Elle traite notamment de l'histoire de la politique de la ville et de ses enjeux, la rénovation des contrats de ville, la gestion des crédits dédiés (BOP 147),



PUBLIC

Tous les agents de l'État concernés par la politique de la ville et aux agents de l'ANCT. Il est conseillé de suivre cette formation dans les 2 à 6 mois suivant la prise de poste.



SESSIONS*

- 12 - 15 janvier 2021 - à distance
- 8 - 11 mars 2021 - à distance
- 1^{er} - 4 juin 2021 - à distance
- 1^{er} - 4 juillet 2021 - à distance
- 13 - 14 septembre 2021 - en présentiel
- 22 - 23 novembre 2021 - en présentiel

* Sous réserve de modification.
Pour vérification, voir la mise à jour du catalogue sur le site de l'ANCT.



La grande équipe de la réussite républicaine

la mobilisation du droit commun, l'observation des quartiers prioritaires de la politique de la ville, la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers, l'emploi et l'insertion, l'éducation et la petite enfance, le logement et le cadre de vie, le lien social et la culture, le soutien à la vie associative. Afin de diversifier les formats et de favoriser l'accès de tous et notamment des agents exerçant en Outre-Mer, des sessions à distance ont été intégrées à la programmation 2021.



DURÉE

En format présentiel : 2 jours
En format distanciel : 4 temps consécutifs dans l'après-midi



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation : <https://fr.surveymonkey.com/r/fondamentauxPV2021>

Ressources complémentaires :

Connectez-vous sur la plateforme La grande équipe pour accéder aux premières fiches de présentation des fondamentaux de la politique via ce lien : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/?action=article&uri=intranetOnePage/3052>



MODALITÉS PRATIQUES voir p. 7

LA QUALIFICATION DES DÉLÉGUÉS DU PRÉFET

La formation « Prise de poste »

C'est une formation initiale et obligatoire pour tous les délégués du préfet dans les 6 mois suivant leur prise de fonctions. Elle présente l'environnement professionnel des délégués du préfet et propose des séquences d'appropriation des différentes facettes du métier.

La formation se compose de deux modules :

- Un premier module sur les fondamentaux de la politique de la ville, d'une durée de 2 jours, commun avec l'ensemble des agents de l'État (cf. « Les fondamentaux de la politique de la ville »).
- Un second module, « Prise de poste », d'une durée de 3 jours, centré sur des séquences interactives sur le rôle, les missions et la posture professionnelle.



PUBLIC

Les délégués du préfet nouvellement affectés (dans les 6 mois suivant la prise de fonctions).



SESSIONS*

- 25 - 27 janvier 2021 - à distance
- 7 - 9 avril 2021
- 21 - 23 juin 2021
- 24 - 26 novembre 2021

* Sous réserve de modification.



DURÉE

3 jours



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nombre d'inscrits limité à 15 personnes.

Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation : <https://fr.surveymonkey.com/r/prisedeposteDP2021>



MODALITÉS PRATIQUES

Les formations en présentiel ont lieu à l'ANCT au 20, avenue de Ségur, 75007 Paris.

Les frais d'hébergement et de transport des stagiaires sont à la charge de leur structure employeuse. L'ANCT prend en charge les frais pédagogiques et les déjeuners.

Contact : inscription.formation@anct.gouv.fr



Une journée avec la déléguée de la préfète dans les Hautes-Pyrénées

Les séminaires thématiques

Pour accompagner au mieux les délégués du préfet, l'ANCT propose 2 séminaires de formation thématiques annuels. Les objets et les dates seront précisés sur la plateforme *La grande équipe*.

Les fondamentaux du renouvellement urbain en politique de la ville

Cette formation présente les fondamentaux du Nouveau Programme national de renouvellement urbain.

OBJECTIFS :

- Connaître le projet de renouvellement urbain : son histoire, ses enjeux, ses objectifs incontournables, ses acteurs et sa gouvernance.
- Mieux comprendre le fonctionnement du programme national du renouvellement urbain et de l'Anru.
- Comprendre le processus et la méthode de fabrication d'un projet.
- Identifier le rôle des délégués du préfet dans le NPNRU.



PUBLIC

Tous les délégués du préfet



DURÉE

3 jours



SESSIONS*

- 6, 7 et 8 avril 2021
- 15, 16 et 17 novembre 2021

* Sous réserve de modification.
Pour vérification, voir le catalogue sur le site de l'École du renouvellement urbain : <http://www.ecoledurenouvellementurbain.com/offre-2021/>



Consultez le parcours à la carte qui vous est proposé page 5
« Des formations à la carte »



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nombre d'inscrits limité à 20 personnes.

Télécharger le [formulaire d'inscription](#) et le renvoyer à l'École du renouvellement urbain
Alice Combaud,
Tél : 07 89 21 30 11
Mail : acombaud@eru.email



MODALITÉS PRATIQUES voir p. 7

LES SUBVENTIONS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Ce parcours de formation est conçu sous forme de 4 modules de 1 ou 2 jours. Ces modules peuvent être suivis sur une période d'une semaine ou sur plusieurs journées étalées dans le temps, selon vos disponibilités. En revanche, quelle que soit l'option choisie, il est fortement conseillé de suivre les modules dans l'ordre.

Instruire un dossier de demande de subvention (module 1)

OBJECTIFS :

- Maîtriser les éléments financiers contenus dans le formulaire Cerfa
- Lire et comprendre le budget de l'organisme et de l'action.

- Maîtriser les procédures d'instruction (guide de l'ordonnateur).
- Connaître la nomenclature des interventions.
- Connaître les différentes phases d'engagement.
- Comprendre la justification des subventions.



PUBLIC

Agents de l'État en charge de la politique de la ville, dont les délégués du préfet.



DURÉE

1 journée



SESSIONS *

- 17 mai 2021 (distanciel)
- 14 juin 2021 (distanciel)
- 20 septembre 2021 (présentiel)
- 11 octobre 2021 (présentiel)
- 15 novembre 2021 (présentiel)
- 6 décembre 2021 (présentiel)

* sous réserve de modification



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation : <https://fr.surveymonkey.com/r/Formation-instruire-dossier-subvention-2021>



MODALITÉS PRATIQUES voir p. 12

Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro (module 2)

PRÉREQUIS :

Avoir suivi la formation «instruire un dossier de demande de subvention (module 1)»

OBJECTIF :

Maîtriser les fonctionnalités des applications informatiques.

- **Dauphin** : navigation, gestion des comptes, prise en charge, recevabilité, demandes de compléments des pièces administratives et financières et contributions pour modification des demandes de subventions, tableaux de bord.
- **Gispro** : répartition budgétaire, instruction d'une demande, regroupement d'actions dans un projet, tableaux de bord.



PUBLIC

Agents de l'État en charge de la politique de la ville nouvellement nommés, dont les délégués du préfet.



DURÉE

2 jours



SESSIONS *

- 18 - 19 mai 2021 (distanciel)
- 15 - 16 juin 2021 (distanciel)
- 21 - 22 septembre 2021 (présentiel)
- 12 - 13 octobre 2021 (présentiel)
- 16 - 17 novembre 2021 (présentiel)
- 7 - 8 décembre 2021 (présentiel)

* sous réserve de modification



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation : <https://fr.surveymonkey.com/r/Formation-dauphin-Gispro-module2-2021>

Lire et comprendre les comptes d'un organisme (module 3)

OBJECTIFS :

- Comprendre et analyser le compte de résultat et le bilan comptable d'une association. Savoir évaluer la santé financière des organismes.
- Lire et comprendre un compte de résultat (charges, produits).
- Lire et comprendre un bilan au travers de 4 indicateurs simples : poids des fonds associatifs, fonds de roulement, liquidités immédiates, solvabilité.



PUBLIC

Agents de l'État en charge de la politique de la ville, dont les délégués du préfet.



DURÉE

1 journée



SESSIONS *

- 20 mai 2021 (distanciel)
- 17 juin 2021 (distanciel)
- 23 septembre 2021 (présentiel)
- 14 octobre 2021 (présentiel)
- 18 novembre 2021 (présentiel)
- 9 décembre 2021 (présentiel)

* sous réserve de modification



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation : <https://fr.surveymonkey.com/r/Formation-lire-et-comprendre-comptes-2021>



Pour vos subventions, suivez le Dauphin !



MODALITÉS PRATIQUES voir p. 12



MODALITÉS PRATIQUES voir p. 12

Maîtriser les outils de contrôle (module 4)

OBJECTIFS :

- Vérifier le bon emploi des subventions de la politique de la ville.
- Maîtriser la grille de contrôle des actions à travers des cas pratiques.



PUBLIC

- Prioritairement les agents de l'État en charge du contrôle des subventions du BOP 147.
- Agents de l'État en charge de la politique de la ville, dont les délégués du préfet.



SESSIONS

En distanciel :

- 18 - 20 janvier 2021 (matin)
- 16 - 19 février 2021 (matin)
- 1 - 5 mars 2021 (matin)
- 19 - 26 mars 2021 (matin)
- 2 - 6 avril 2021 (matin)
- 21 - 25 mai 2021 (matin)
- 18 - 24 juin 2021 (matin)

En présentiel :

- 24 septembre 2021
- 15 octobre 2021
- 19 novembre 2021
- 10 décembre 2021

* sous réserve de modification

MODALITÉS PRATIQUES

Les formations ont lieu à l'ANCT
au 20, avenue de Ségur, 75007 Paris.

Les frais d'hébergement et de transport des stagiaires sont à la charge de leur structure employeuse. L'ANCT prend en charge les frais pédagogiques et les déjeuners.

Contact :
inscription.formation@anct.gouv.fr



DURÉE

- 1 journée en présentiel
- 2 demi-journées en distanciel



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation :
<https://fr.surveymonkey.com/r/Formation-outils-contrrole-2021>

LES FORMATIONS THÉMATIQUES

Valeurs de la République et laïcité



Dans un contexte où le débat médiatique entretient beaucoup de confusion sur la laïcité, cette formation vise à transmettre un discours clair et sans équivoque sur la laïcité et les valeurs de la République qu'elle fait vivre. A l'automne 2020, la Ministre déléguée chargée de la Ville a annoncé l'ambition de doubler le nombre annuel de stagiaires de la formation Valeurs de la République et laïcité afin qu'elle bénéficie au plus grand nombre. Les agents de l'État sont particulièrement concernés. Cette formation aide les acteurs de terrain à adapter leur positionnement et à mettre leurs pratiques professionnelles en accord avec le cadre juridique de la laïcité, dans un souci de pédagogie auprès des publics qu'ils côtoient et dans une logique de dialogue. **97 % des stagiaires se déclarent « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » de**

la formation.

Le dispositif de formation est organisé « en cascade » :

- **niveau 1** : formation de formateurs de formateurs au niveau national (4 jours)
- **niveau 2** : formation de formateurs au niveau régional (3 jours)
- **niveau 3** : formation des acteurs de terrain (2 jours)

Ce plan de formation est piloté par l'ANCT en partenariat avec le CNFPT, l'Observatoire de la laïcité, l'Union sociale pour l'habitat et plusieurs directions d'administration centrale de l'État. Les formations sont déployées par les directions régionales de l'État en charge de la politique de la ville et d'autres services déconcentrés de l'État, les fédérations d'éducation populaire ou d'autres acteurs associatifs ainsi que par les délégations du CNFPT.

Pour en savoir plus sur ce plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » et notamment prendre connaissance des très bons résultats de son étude évaluative, suivez ce lien :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-185>



PUBLIC

Cette formation s'adresse prioritairement aux professionnels de la politique de la ville, de la jeunesse et des sports, qu'il s'agisse d'agents de l'État, d'agents territoriaux ou de salariés associatifs. Les bénévoles associatifs, les conseillers citoyens ou les volontaires en service civique peuvent également en bénéficier.



SESSIONS & MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour connaître l'offre de formations « Valeurs de la République et laïcité » dans votre région et vous inscrire à une session de formation ou devenir formateur, rendez-vous sur le site de l'ANCT :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/formation-valeurs-de-la-republique-et-laicite-185>



Le replay du webinaire
présentant la formation
« Valeurs de la
République et laïcité »

Prise en main de la plateforme La grande Équipe

L'ANCT a conçu la plateforme lagrandeequipe.fr pour accompagner et encourager les dynamiques mises en place dans les territoires. Elle est ouverte à tous ceux qui agissent pour et avec les habitants des quartiers. Cet espace numérique contribue à créer une communauté des acteurs de la politique de la ville en favorisant l'adhésion et la mobilisation la plus large possible. Il s'agit de renforcer le soutien aux acteurs de proximité, de leur donner les moyens d'agir et de créer de nouveaux liens entre eux et avec de nouveaux intervenants autour de projets concrets. Elaborée pour et avec ces acteurs, la plateforme vise avant tout à répondre à leurs besoins pour faciliter et renforcer les stratégies d'animation existantes. Vous y retrouverez notamment l'actualité de la politique de la ville, des groupes thématiques ainsi qu'une Banque d'actions inspirantes, une Banque de documents de référence, Les événements de la communauté, la Banque des appels à projets etc... Vous pourrez adhérer à des groupes voire créer vos propres groupes pour interagir, partager et co-



PUBLIC

Agents de l'Etat et des collectivités territoriales, élus locaux, acteurs associatifs, conseils citoyens, entreprises.

construire avec les autres acteurs de la politique de la ville.

Pour rejoindre La grande équipe, cliquez sur ce lien : <https://acteurs.lagrandeequipe.fr/fr/bienvenue>

Afin de bénéficier au mieux de toutes les fonctionnalités de cette plateforme, il est conseillé d'y compléter votre profil dans sa totalité.

Contact pour plus d'information : grande.equipe@anct.gouv.fr

Débuter sur la plateforme La grande équipe

L'ANCT vous accompagne à la prise en main de la plateforme La grande équipe. Cette formation présente pas à pas les principales fonctionnalités et permet à chacun de personnaliser son espace et d'optimiser ses usages de la plateforme. A destination à l'ensemble des utilisateurs, elle se tient à distance.



SESSIONS & MODALITÉS D'INSCRIPTION

- 2 février 2021 (15h - 17h)
- 4 mars 2021 (15h - 17h)
- 10 juin 2021 (15h - 17h)
- 29 septembre 2021 (15h - 17h)

Nombre d'inscrits limité à 14 personnes.


Inscription et téléchargement de la fiche d'autorisation : <https://fr.surveymonkey.com/r/priseenmaingrandeequipe>

Renouvellement urbain

École du Renouvellement Urbain

Depuis 2016, l'ERU, en partenariat avec l'ANCT, propose un grand nombre de formations à tous les acteurs (services de l'État, collectivités, bailleurs, habitants) impliqués dans des projets de renouvellement urbain sur les territoires de la politique de la ville. L'ERU explore toutes les dimensions du renouvellement urbain et contribue à créer, sur ces questions, une culture commune des acteurs, au

bénéficie des projets et des territoires en transformation. Dans le cadre de sa convention avec l'ERU, l'ANCT réserve un certain nombre de places au réseau État de la politique de la ville dans les différentes formations proposées.

 Pour plus d'informations sur l'ERU et son offre de formations : <http://www.ecoledurenouvellementurbain.com>

1. L'offre de formations des acteurs du renouvellement urbain

Cette offre de formations très large permet d'approfondir des thématiques opérationnelles autour du renouvellement urbain avec des experts, chercheurs et professionnels qui développeront et partageront avec les participants une vision stratégique des sujets concernés.



PUBLIC

Agents de l'État en charge de la politique de la ville



SESSIONS

Le renouvellement urbain : comprendre, connaître et mettre en oeuvre le règlement général, le règlement financier du NPNRU
1 et 2 février

La conduite de projet dans un NPNRU
2 et 3 mars

Appréhender différemment le management d'un PRU : les nouveaux modes d'un management coopératif
6 et 7 mai

Les étapes de suivi du projet : revue de projet, point d'étape, évaluation
6 et 7 avril

Les outils d'animation en management de projet
7 et 8 juin

Les outils financiers du renouvellement urbain
26 et 27 janvier

Les procédures administratives appliquées aux projets de renouvellement urbain
3 et 4 mai

Développement économique et emploi dans le renouvellement urbain
3 et 4 février 2021

Les tiers lieux : espaces clés de redynamisation des territoires
4 et 5 mars

L'immobilier économique dans les quartiers
8 et 9 avril

Accompagner les projets d'agriculture urbaine
10 et 11 mai

Favoriser des formes alternatives de développement de l'économie sociale et solidaire dans les quartiers
Date à venir

Histoire et composition urbaine
9 et 10 juin

Le marketing urbain au service des quartiers et de leur image
8 et 9 février

Les enjeux de la transition environnementale
14 et 15 juin

Penser le schéma de montage global d'un PRU
11 et 12 mars

La recomposition foncière attendue dans les projets de renouvellement urbain
Date à venir

Urbanisme transitoire : espace public et bâti
14 et 15 avril

Coproduire la sûreté en Ville : le triple enjeu de la conception, de l'animation et de la gestion des espaces
13 et 14 mai

Désenclavement des quartiers, les enjeux des mobilités
20 et 21 septembre

Maîtriser la méthode projet appliquée à la gestion urbaine
12 et 13 avril

Anticiper, maintenir une qualité de gestion urbaine durant la mise en oeuvre du projet
22 et 23 avril



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Télécharger le [formulaire d'inscription](#) et le renvoyer à : École du renouvellement urbain

Habiba M'Ghizou

Tél. : 01 75 62 00 00

Mail : hmghizou@eru.email

Genre et espace public dans les quartiers NPNRU
21 et 22 juin

Le modèle du logement social français : gouvernance, fonctionnement et mise en perspective
25 et 26 avril

Stratégie de l'habitat dans un projet de renouvellement urbain : les enjeux de la diversification
19, 20 et 21 avril

Mixité sociale, égalité d'accès au logement, équilibre territorial
17, 18 et 19 mai

Parcours résidentiel, relogement : stratégie, méthode et outils
25, 26 et 27 mai

Utiliser l'outil RIME pour le suivi du relogement
23 mars

La requalification et le rééquilibrage du parc existant comme un enjeu de stratégie patrimoniale, de stratégie de l'habitat et de stratégie urbaine
8 et 9 avril

Stratégie et programmation de l'habitat en territoire détendu
16 et 17 juin

Stratégie et outils d'intervention sur les copropriétés
16, 17 et 18 mars

Requalification des quartiers anciens dégradés
27 et 28 avril

Montage et financement d'une opération immobilière en quartier ancien dégradé
28 et 29 juin

Stratégies de revitalisation urbaine : renouvellement des coeurs de ville et de bourgs
24, 25 et 26 mars

Les enjeux de la participation dans les projets de renouvellement urbain
29 et 30 avril

Conduire un projet de renouvellement urbain dans un contexte de co-construction
Date à venir

Construire une stratégie résidentielle collaborative avec les habitants et les gestionnaires
23 et 24 juin

Elaborer et animer une maison du projet
27 et 28 mai

Les dimensions sociales d'un projet urbain
1^{er} et 2 avril

L'art et la culture comme levier de participation et de nouvelles attractivités
1^{er} et 2 avril

MODALITÉS PRATIQUES

Les formations ont lieu à l'École du renouvellement urbain, 2, rue du Sucre, 93300 Aubervilliers (station Front populaire, métro ligne 12).

Les frais d'hébergement, de transport et de restauration sont à la charge de l'administration employeuse. L'ANCT prend en charge les frais pédagogiques.

2. Séminaire d'études « Autrement, ailleurs »

L'ERU organise depuis 2012 le séminaire d'études « Autrement, ailleurs », qui prend la forme d'une rencontre avec un territoire européen en renouvellement urbain et donne l'occasion d'interpeller les démarches et les méthodes existantes en développant des capacités à innover par l'apport du croisement des cultures. Son objectif est d'explorer les thématiques des enjeux des quartiers dans la ville, de la place du logement populaire, du partage du projet avec l'ensemble des acteurs du territoire. Le voyage d'études alterne visites de quartier, conférences, débats et rencontres professionnelles.



PUBLIC

Agents de l'État en charge de la politique de la ville



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Suivre un projet de renouvellement urbain
- Avoir suivi une formation à l'École du renouvellement urbain



SESSION

Du 19 au 22 mai 2021 à **Porto** (Portugal)



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Rédiger une lettre de motivation et l'envoyer à : grande.equipe@anct.gouv.fr

Après analyse des lettres de motivation, l'ANCT désignera les deux personnes retenues pour participer au séminaire d'études à Porto. Le bulletin d'inscription et le préprogramme du séminaire d'études seront disponibles fin février sur le site Internet de l'ERU.

MODALITÉS PRATIQUES

L'ANCT finance deux places (le vol aller-retour, l'hébergement et les repas) pour les deux agents de l'État répondant aux critères d'inscription.

Webinaires « Les rendez-vous de la politique de la ville » et « L'Etat s'engage pour les habitants de quartiers »



En complément de l'offre de formation présentielle, l'ANCT, en partenariat avec le CNFPT, propose une offre des séminaires interactifs en ligne. Ces webinaires « Les rendez-vous de la politique de la ville », sont ouverts à tous et en libre accès, sont diffusés en direct et accessibles en différé sous forme de vidéos.

Les webinaires « L'Etat s'engage pour les habitants des quartiers » sont, quant à eux, destinés exclusivement aux agents de l'Etat exerçant dans le champ de la politique de la ville. Ils visent à faire le point sur des dispositifs ou présenter des actualités de la politique de la ville en répondant à vos questions posées par chat.



PUBLIC

Les « rendez-vous de la politique de la ville » sont accessibles à tous les professionnels et personnes impliqués dans la politique de la ville.

Les webinaires « L'Etat s'engage pour les habitants des quartiers » sont destinés exclusivement aux agents de l'Etat en charge de la politique de la ville.



PROCHAINES SESSIONS

Pour retrouver toutes les informations sur la programmation des webinaires « les rendez-vous de la politique de la ville » et leurs replay, inscrivez-vous sur la plateforme *La grande équipe* et au groupe « Webinaire Les rendez-vous de la politique de la ville » via ce lien :

<https://acteurs.lagrandeequipe.fr/group/264>

La programmation et les replay de webinaires « L'Etat s'engage pour les habitants des quartiers » sont diffusés dans le groupe « réseau Etat de la politique de la ville » de la plateforme *La grande équipe*.



DURÉE

45 minutes, de 13 h 30 à 14 h 15 (heure de métropole)



MODALITÉS PRATIQUES

La participation aux webinaires nécessite un ordinateur avec une sortie son et une bonne connexion Internet.

CALENDRIER DES FORMATIONS 2021

JANVIER

12 au 15 – Les fondamentaux de la politique de la ville – ANCT
18 au 20 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
25 au 27 – Formation des délégués du préfet – ANCT
26 et 27 – Les outils financiers du renouvellement urbain – ERU

FÉVRIER

1^{er} et 2 – Le renouvellement urbain : comprendre, connaître et mettre en œuvre le règlement général, le règlement financier du NPNRU – ERU
2 – Prise en main de la plateforme La grande Équipe – ANCT
3 et 4 – Développement économique et emploi dans le renouvellement urbain – ERU
8 et 9 – Le marketing urbain au service des quartiers et de leur image – ERU
16 au 19 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU

MARS

1 au 5 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
2 et 3 – La conduite de projet dans un NPNRU – ERU
4 et 5 – Les tiers lieux : espaces clés de redynamisation des territoires – ERU
8 au 11 – Les fondamentaux de la politique de la ville – ANCT
11 et 12 – Penser le schéma de montage global d'un PRU – ERU
16 au 18 – Stratégie et outils d'intervention sur les copropriétés – ERU
23 – Utiliser l'outil RIME pour le suivi du relogement – ERU
19 au 26 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
24 au 26 – Stratégies de revitalisation urbaine : renouvellement des coeurs de ville et de bourgs – ERU

AVRIL

1^{er} et 2 – Les dimensions sociales d'un projet urbain – ERU
1^{er} et 2 – L'art et la culture comme levier de participation et de nouvelles attractivités – ERU
2 au 6 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
6 et 7 – Les étapes de suivi du projet : revue de projet, point d'étape, évaluation – ERU
6 au 8 – Les fondamentaux du renouvellement urbain en politique de la ville – ERU
7 au 9 – Formation des délégués du préfet – ANCT
8 et 9 – La requalification et le rééquilibrage du parc existant comme un enjeu de stratégie patrimoniale, de stratégie de l'habitat et de stratégie urbaine – ERU
8 et 9 – L'immobilier économique dans les quartiers – ERU

12 et 13 – Maîtriser la méthode projet appliquée à la gestion urbaine – ERU
14 et 15 – Urbanisme transitoire : espace public et bâti – ERU
19 au 21 – Stratégie de l'habitat dans un projet de renouvellement urbain : les enjeux de la diversification – ERU
22 et 23 – Anticiper, maintenir une qualité de gestion urbaine durant la mise en œuvre du projet – ERU
25 et 26 – Le modèle du logement social français : gouvernance, fonctionnement et mise en perspective – ERU
27 et 28 – Requalification des quartiers anciens dégradés – ERU
29 et 30 – Les enjeux de la participation dans les projets de renouvellement urbain – ERU

MAI

3 et 4 – Les procédures administratives appliquées aux projets de renouvellement urbain – ERU
6 et 7 – Appréhender différemment le management d'un PRU : les nouveaux modes d'un management coopératif – ERU
10 et 11 – Accompagner les projets d'agriculture urbaine – ERU
13 et 14 – Coproduire la sûreté en Ville : le triple enjeu de la conception, de l'animation et de la gestion des espaces – ERU
17 – Instruire un dossier de demande de subvention – ERU
18 et 19 – Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro – ERU
17 au 19 – Mixité sociale, égalité d'accès au logement, équilibre territorial – ERU
20 – Lire et comprendre les comptes d'un organisme – ERU
21 au 25 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
25 au 27 – Parcours résidentiel, relogement : stratégie, méthode et outils – ERU
27 et 28 – Elaborer et animer une maison du projet – ERU

JUIN

1^{er} au 4 – Les fondamentaux de la politique de la ville – ANCT
7 et 8 – Les outils d'animation en management de projet – ERU
9 et 10 – Histoire et composition urbaine – ERU
10 – Prise en main de la plateforme La grande Équipe – ANCT
14 – Instruire un dossier de demande de subvention – ERU
14 et 15 – Les enjeux de la transition environnementale – ERU
15 et 16 – Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro – ERU
16 et 17 – Stratégie et programmation de l'habitat en territoire détendu – ERU

17 – Lire et comprendre les comptes d'un organisme – ERU
18 au 24 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
21 et 22 – Genre et espace public dans les quartiers NPNRU – ERU
21 au 23 – Formation des délégués du préfet – ANCT
23 et 24 – Construire une stratégie résidentielle collaborative avec les habitants et les gestionnaires – ERU
28 et 29 – Montage et financement d'une opération immobilière en quartier ancien dégradé – ERU

JUILLET

1^{er} au 6 – Les fondamentaux de la politique de la ville – ANCT

SEPTEMBRE

13 et 14 – Les fondamentaux de la politique de la ville – ANCT
20 – Instruire un dossier de demande de subvention – ERU
20 et 21 – Désenclavement des quartiers, les enjeux des mobilités – ERU
21 et 22 – Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro – ERU
23 – Lire et comprendre les comptes d'un organisme – ERU
24 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
29 – Prise en main de la plateforme La grande Équipe – ANCT

OCTOBRE

11 – Instruire un dossier de demande de subvention – ERU
12 et 13 – Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro – ERU
15 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
14 – Lire et comprendre les comptes d'un organisme – ERU

NOVEMBRE

15 – Instruire un dossier de demande de subvention – ERU
15 au 17 – Les fondamentaux du renouvellement urbain en politique de la ville – ERU
16 et 17 – Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro – ERU
18 – Lire et comprendre les comptes d'un organisme – ERU
19 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
22 et 23 – Les fondamentaux de la politique de la ville – ANCT
24 au 26 – Formation des délégués du préfet – ANCT

DÉCEMBRE

6 – Instruire un dossier de demande de subvention – ERU
9 – Lire et comprendre les comptes d'un organisme – ERU
10 – Maîtriser les outils de contrôle – ERU
7 et 8 – Maîtriser les outils informatiques Dauphin-Gispro – ERU

ET AUSSI...

D'autres acteurs proposent des formations susceptibles de vous intéresser



LES CENTRES DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (CRPV)

19 CRPV, répartis sur le territoire national, proposent des formations variées à destination de tous les acteurs de la politique de la ville. Retrouvez le CRPV de votre territoire sur le site du réseau national des CRPV : <http://www.reseau-crpv.fr/les-crpv/>

Leurs missions principales sont centrées sur l'animation des réseaux d'acteurs et la formation des professionnels, via la diffusion d'informations et d'outils méthodologiques, l'organisation de séminaires d'échanges de pratiques et de cycles de qualification, la capitalisation et la diffusion de l'expertise territoriale constituée à travers les retours d'expériences, dans une approche inter-acteurs.



LES MOOC DU CNFPT

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) propose différents séminaires en ligne – Mooc (*massive open online course*) – ouverts à tous et gratuits. Parmi ceux-ci, un Mooc « Politique de la ville » permet de découvrir cette politique publique en quatre séances.

Le Mooc « Les clés de la laïcité – le rôle des collectivités territoriales » permet, quant à lui, de comprendre l'histoire, le cadre juridique et les modalités d'application du principe de laïcité, à travers 6 séances.

Retrouvez l'offre de Mooc du CNFPT sur la plateforme FUN (France Université Numérique) : <https://www.fun-mooc.fr/universities/CNFPT/>

LES PLATES-FORMES RÉGIONALES D'APPUI INTERMINISTÉRIEL À LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (PFRH)

Pensez à la PFRH de votre territoire pour vos besoins en formation qui ne sont pas spécifiques à la politique de la ville. Placées au sein des secrétariats généraux pour les affaires régionales (SGAR), les PFRH mettent à la disposition des agents des services déconcentrés de l'État une offre de formations transverse aux différentes politiques publiques, via l'outil **Safire**. Selon les régions, des formations à la gestion de projet ou relatives au statut des associations peuvent, par exemple, vous y être proposées.

Accédez à Safire via le portail de la fonction publique : <https://www.safire.fonction-publique.gouv.fr/>

Retrouvez la grande équipe sur :

<https://acteurs.lagrandeequipe.fr/>

Retrouvez l'agence sur :

agence-cohesion-territoires.gouv.fr

